

## MISE EN FORME DE REFERENCE FLORE

# Analyse de la biodiversité sur le site d'étude

## Habitats naturels et semi-naturels

Contrainte méthodologique : aucune contrainte identifiée

Le site d'étude est principalement constitué d'espaces artificialisés (bâtiments et routes). Sur la plage, une dune blanche est en cours de colonisation par les espèces typiques de ce milieu suite à l'installation de ganivelles. Dans le port de plaisance, sur les enrochements artificiels, des espèces rudérales ont pu coloniser les interstices entre les pierres.

Le tableau ci-dessous présente les habitats identifiés sur le site d'étude.

Tableau 1 : Habitats relevés sur le site d'étude

Habitat	CCB	EUR28	ZH	Surface	
				Ha	%
Dunes blanches	16.2121	2120-1	!	0,74	51,5%
Haie horticole	84.2	!	!	0,00	0,0%
Pelouses de parcs	85.12	!	!	0,05	3,4%
Espaces internes au centre-ville	85.4	!	!	0,19	13%
Zones rudérales	87.2	!	p	0,46	32,2%

CCB : BISSARDON M., GUIDAL L., RAMEAU J-C, 1997. Corine Biotopes, version originale, types d'habitats français. ENGREF, 175p.

EUR28 : Directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages

ZH : M.E.E.D.A.T., 2008. Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du code de l'environnement. Journal officiel de la république française, n° 159 du 9 juillet 2008, pp. 11015-11076. / : non humide ; p. : pro-partie ; H : humide

Type habitat	Dunes blanches
Code Corine Biotope	16.2121 - Dunes blanches de l'Atlantique
Code EUNIS	B1.32 Dunes blanches
Natura 2000 (EUR28)	2120-1 Dunes mobiles à <i>Ammophila arenaria</i> subsp. <i>arenaria</i> des côtes atlantiques

Description générale

Le secteur nord-est du site d'étude correspond à une dune blanche en cours de restauration. Des ganivelles ont été installées afin d'éviter le piétinement par les touristes dans le but qu'une végétation typique des dunes blanches se réinstalle. Compte-tenu de ce contexte particulier, le cortège floristique a un faible taux de recouvrement et ne présente pas l'ensemble des espèces caractéristiques habituellement observées dans ce type d'habitat. L'habitat présente néanmoins la majorité des espèces caractérisant les dunes mobiles à *Ammophila arenaria* subsp. *Arenaria* et est donc un habitat communautaire.

Espèce(s) végétale(s) caractéristique(s)

*Ammophila arenaria*, *Convolvulus soldanella*, *Umbilicus rupestris*, *Vulpia fasciculata*

Enjeu moyen

Ces habitats de dunes correspondent à des habitats d'intérêt communautaire en mauvais état de conservation.



Type habitat	Pelouses et plates-bandes
Code Corine Biotope	85.12 - Pelouses de parcs 85.4 - Espaces internes au centre-ville
Code EUNIS	E2.64 Pelouses des parcs X22 Petits jardins non domestiques des centres-villes
Natura 2000 (EUR28)	/

**Description générale** Les pelouses de parcs concentrent essentiellement des graminées communes généralement semées et entretenues par un fauchage répété dans l'année. Ces milieux sont faiblement diversifiés en termes de flore et leur couverture est rase. Une Espèce Exotique Envahissante avérée est présente au sein des pelouses ayant été perturbées par le passage des engins lors des travaux de voirie. Le Datura (*Datura stramonium*) a profité des zones mises à nu par les roues des engins et s'est installé tout le long du boulevard des Océanides

Les plates-bandes constituent des habitats artificiels plantés d'espèces horticoles. Elles peuvent cependant comprendre quelques plantes indigènes si le mode de gestion n'est pas trop intensif.

Ces deux types d'habitat se retrouvent au sein des espaces artificialisés de la zone d'étude.

**Espèce(s) végétale(s) caractéristique(s)** *Medicago arabica, Bellis perennis, Hordeum murinum, Dactylis glomerata, Plantago lanceolata*

**Enjeu faible** Cet habitat présente des espèces communes et peu diversifiées, ce qui traduit un intérêt floristique faible. Aucune espèce invasive n'a été observée sur cet habitat.



Type habitat	Zones rudérales
Code Corine Biotope	87.2 Zones rudérales
Code EUNIS	E5.13 Communautés d'espèces rudérales des constructions rurales récemment abandonnées
Natura 2000 (EUR28)	/

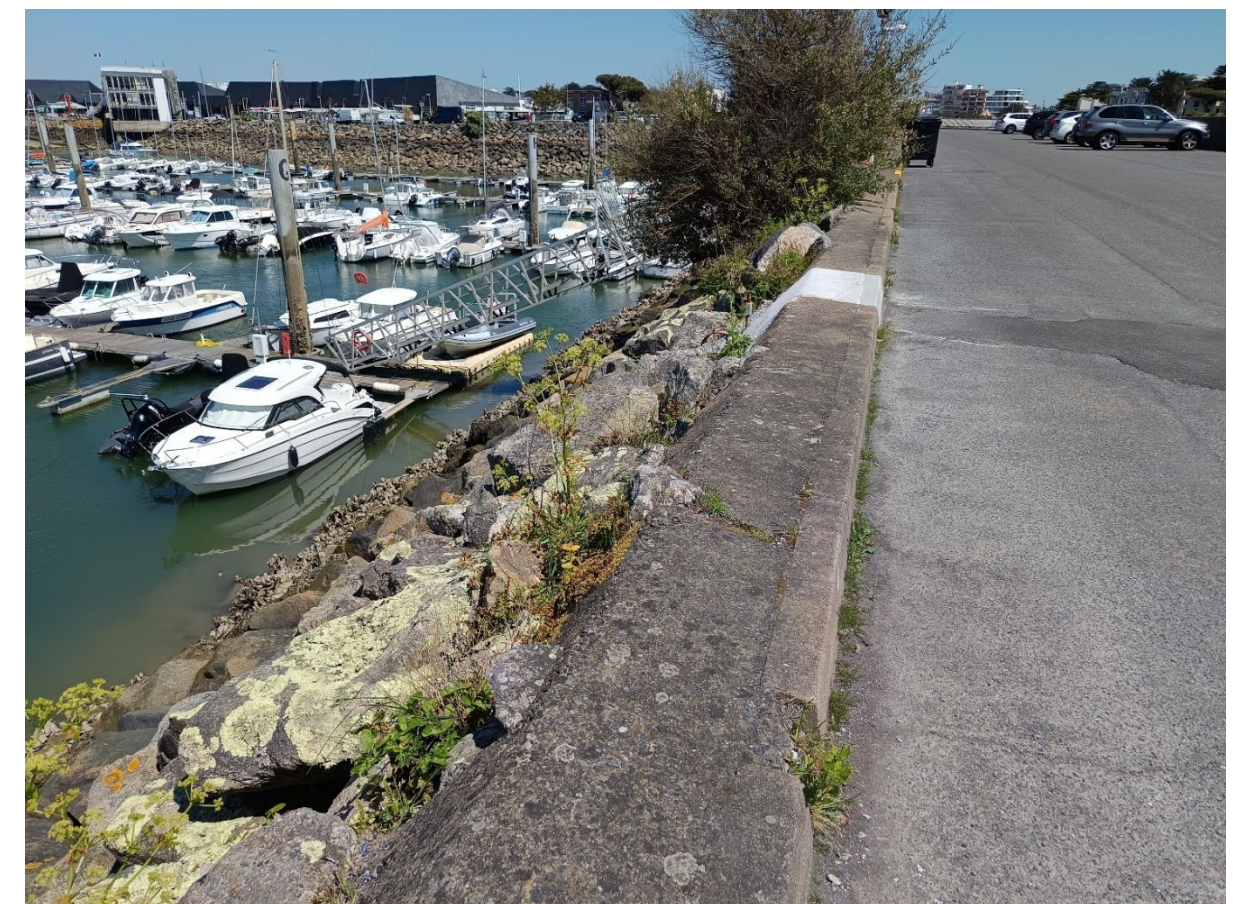
**Description générale** Les zones rudérales sont des formations herbacées clairsemées se développant sur des substrats de faible épaisseur, fortement artificialisés (gravillons notamment) et présentant une capacité d'accueil réduite, tant du point de vue du cortège floristique que faunistique.

Les habitats rudéraux se retrouvent au sein du port, sur les enrochements artificiels. Entre les rochers, des plantes herbacées et jeunes ligneux se développent.

Une Espèce Exotique Envahissante est présente dans cet habitat, le Baccharis à feuilles d'Halimium, pouvant être trouvé majoritairement au nord et à l'est du port, mais dont quelques pieds sont présents au sud.

**Espèce(s) végétale(s) caractéristique(s)** *Anisantha madritensis, Carduus acanthoides, Crithmum maritimum, Dactylis glomerata, Geranium robertianum, Umbilicus rupestris*

**Enjeu faible** Les zones rudérales accueillent une biodiversité ordinaire ce qui leur donne un enjeu floristique faible.



**Enjeu moyen** Les enjeux sont concentrés au niveau des dunes blanches du site d'étude.

## Flore

La liste complète des espèces recensées de flore est consultable en **annexe : Liste des espèces végétales recensées**. Seules les espèces patrimoniales et exotiques envahissantes sont développées dans les paragraphes suivants.

### 1.1. Données bibliographiques

Le Conservatoire Botanique National de Brest possède une base de données, *Calluna*, qui permet de connaître la répartition des plantes à fleurs et des fougères des régions Bretagne, Normandie (Basse-Normandie) et Pays de la Loire. Les données proviennent d'inventaires de terrain et de sources bibliographiques. Elles ne peuvent être considérées comme exhaustives car les données de terrain ne sont pas toujours rendues publiques.

Le tableau ci-dessous dresse la liste des données contemporaines des espèces protégées, menacées et invasives avérées sur la commune de Pornichet.

**Tableau 2 : Flore protégée, menacée et invasive issue de la base de données Calluna sur la commune de Pornichet depuis 2000**

Espèce		Dernière observation	Habitat
Nom vernaculaire	Nom latin		
<b>Protégées</b>			
Œillet de France, Œillet des dunes	<i>Dianthus gallicus Pers.</i>	2024	Pelouses des sables basophiles, subsubmaritimes, thermo-atlantiques, mésoxérophiles
Leyme des sables, Seigle de mer, Grand Oyat, Élyme des sables	<i>Leymus arenarius (L.) Hochst.</i>	2001	Herbacées vivaces des rivages maritimes circumboréaux à circumarctiques
Pulicaire commune, Pulicaire annuelle, Herbe de Saint-Roch	<i>Pulicaria vulgaris Gaertn.</i>	2022	Friches annuelles hygrophiles à hydrophiles, eutrophiles pionnières, vasicoles
Patience rupestre, Oseille des rochers, Rumex des rochers, Patience des rochers	<i>Rumex rupestris Le Gall</i>	2020	Pelouses aérohalines ouvertes, des bas de falaises maritimes atlantiques recevant beaucoup d'embruns
Doradille marine, Doradille maritime	<i>Asplenium marinum L.</i>	2001	Pelouses aérohalines ouvertes, chasmophytiques, des bas de falaises maritimes atlantiques recevant beaucoup d'embruns
Luzerne marine, Luzerne maritime	<i>Medicago marina L.</i>	2001	Végétation vivace des dunes maritimes bordières à mobiles méditerranéennes
Pancrais maritime, Pancrace maritime, Lis maritime, Lis des sables, Lis de mer	<i>Pancratium maritimum L.</i>	2022	Végétation vivace des arrière-dunes maritimes subfixées, méditerranéennes occidentales
Renouée maritime	<i>Polygonum maritimum L.</i>	2023	Végétation vivace des dunes maritimes thermophiles, bordières à mobiles
Silène de Porto	<i>Silene portensis L.</i>	2016	Annuelles des tonsures acidophiles, thermophiles, thermoméditerranéennes, maritimes
Trèfle de Micheli	<i>Trifolium michelianum Sav.</i>	2015	Annuelles hygrophiles des trouées des prairies (mosaïques contigües)
<b>Menacées</b>			

Dauphinelle d'Ajax, Pied-d'alouette d'Ajax, Dauphinelle des jardins	<i>Delphinium ajacis L.</i>	2021	Annuelles commensales des cultures sarclées basophiles, méditerranéennes
Armérie des sables, Armérie faux plantain	<i>Armeria arenaria (Pers.) Schult.</i>	2021	Pelouses des sables continentaux à submaritimes, médio-européennes à méditerranéennes
Orpin à pétales droits	<i>Sedum ochroleucum Chaix</i>	2022	Rochers, sables, vieux murs
<b>Invasive avérée</b>			
Ailante glanduleux, Faux vernis du Japon, Ailante, Ailante	<i>Ailanthus altissima (Mill.) Swingle</i>	2021	Associations arborescentes climaciques des forêts caducifoliées de l'Asie orientale continentale, tempérée modale
Baccharis à feuilles d'Halimium, Baccharide à feuilles d'Halimium, Sénéçon en arbre	<i>Baccharis halimifolia L.</i>	2020	Fourrés d'arbrisseaux hydrophiles, subhalophiles, méditerranéo-atlantiques, des sols minéraux
Herbe de la pampa, Herbe des pampas	<i>Cortaderia selloana (Schult. &amp; Schult.f.) Asch. &amp; Graebn.</i>	2015	Mégaphorbiaies eutrophisées, planitiaies, médio-européennes plutôt occidentales
Datura, stramoine	<i>Datura stramonium L.</i>	2021	Friches annuelles, nitrophiles, thermophiles, euryméditerranéennes
Lentille d'eau menue, Lenticule minuscule, Lentille d'eau minuscule	<i>Lemna minuta Kunth</i>	2022	Voiles de lentilles aquatiques, annuelles, libres, flottantes en surface, holarctiques
Robinier faux-acacia, Acacia blanc, Robinier, Robinier faux acacia	<i>Robinia pseudoacacia L.</i>	2021	Associations arborescentes climaciques caducifoliées malacophylles des forêts du tempéré modal nord-est américain


### 1.2. Données diagnostic de 2021 (LPO)

Lors des inventaires floristiques réalisés pour le Diagnostic Avifaune, Chiroptères, Flore et Habitats pour le projet de réaménagement du port de plaisance et d'échouage de Pornichet fait par la LPO en 2021, deux espèces patrimoniales (protégée, d'intérêt communautaire ou liste rouge) ont été contactées sur l'aire d'étude, le Panicaut maritime (*Eryngium maritimum*) et la Luzerne des sables (*Medicago littoralis*).

Une Espèce Exotique Envahissante avérée à également été observé e lors de cette étude, le Baccharis à feuilles d'Halimium (*Baccharis halimifolia*).

## 1.3. Données de terrain

### 1.3.1. Espèce à enjeu

<b>Grand Oyat (<i>Leymus arenarius</i>)</b>		Surface de présence : 0,4 ha	<b>Enjeu fort</b>
Statut	Protection	Au niveau national	 <p>© Sce</p>
	Conservation	Préoccupation mineure sur la liste rouge nationale	
	Déterminante ZNIEFF	Non	
Habitat de l'espèce	Sables maritimes		
Représentativité à l'échelle du site	L'espèce est présente au niveau des dunes blanches les plus proches de la mer.		
Menaces et atteintes		La plupart des stations de Seigle de mer dans la région proviennent de plantations horticoles ou de plants échappés, avec un risque d'hybridation entre souches sauvages et horticoles. Si l'urbanisation a longtemps causé la raréfaction de l'espèce, la menace actuelle repose surtout sur la surfréquentation et certains aménagements entraînant piétinement et dégradation des dunes. Ces milieux, naturellement instables, sont en outre fragilisés par les aménagements côtiers, les tempêtes et les effets du changement climatique, notamment la montée des eaux.	

**Enjeu moyen**


Une plante protégée nationalement, le Grand Oyat, a été observée au niveau des dunes blanches.


### 1.3.2. Espèce invasive

Deux espèces invasives avérées a été observée sur le site d'étude, le Baccharis à feuilles d'Halimium et le Datura (*Datura stramonium*).

Les habitats des espèces invasives sont renseignés à partir du site : Accueil - CDR-EEE

Habitats des EEE / Source : <https://centrederesources-loirenature.com> -> FCEN

<b>Baccharis à feuilles d'Halimium (<i>Baccharis halimifolia</i>)</b>		Nombre de pied(s) : 25	Rang d'invasivité : IA1i/IA3i	<b>Enjeu moyen</b>
Statut	National	Invasive avérée installée à impact majeur/portant atteinte à la biodiversité, partout en France.		 <p>© Sce</p>
	Régional	Espèce Exotique Envahissante largement répandues sur les côtes du Pays de la Loire et de Bretagne.		
Habitat de l'espèce		Haut des estuaires, zones inondées uniquement lors des grandes marées. Habitats humides (bords d'étangs, marais, prairies humides ou creux dunaires). Milieux perturbés ou anthropisés (bords de routes, haies, ronds-points, quais portuaires, chemins littoraux ou dunes rudéralisées). Tolère les sols légèrement salins		
Représentativité à l'échelle du site		Sur le secteur d'étude, elle est inventoriée majoritairement au nord et à l'est du port, mais quelques pieds sont également présents au sud du port.		
Menaces et atteintes pour l'environnement		<i>Baccharis halimifolia</i> forme des fourrés denses qui limitent l'accès à la lumière et à l'eau pour la flore locale, entraînant l'exclusion progressive des espèces indigènes. Cette dynamique contribue à la fermeture des milieux ouverts humides du littoral, à la banalisation des paysages et à une diminution significative de la biodiversité. L'espèce peut également endommager les infrastructures par son système racinaire, et ses feuilles et fleurs sont toxiques pour le bétail. Enfin, sa production abondante de pollen et de graines pourrait aggraver certaines allergies respiratoires comme le rhume des foins.		

Herbe du diable ( <i>Datura stramonium</i> )		Nombre de pied(s) : 70	Rang d'invasivité :  A2	<b>Enjeu fort</b>
Statut	National	Plantes invasives avérées et <b>causant des problèmes graves à la santé humaine.</b>		 <p>© Sce, hors site</p>
	Régional	En Bretagne et Pays de la Loire, tendance au développement d'un comportement envahissant en milieu anthropisé et causant des problèmes graves à la santé		
Habitat de l'espèce		Décombres, terrains vagues, sables, cultures, surtout région maritime (Source : Flore du Massif armoricain et ces marges).		
Représentativité à l'échelle du site		Cette espèce est présente au niveau des pelouses ayant été perturbées lors des chantiers, le long du boulevard des Océanides.		
Menaces et atteintes pour l'environnement		Le <i>Datura stramoine</i> est une plante très toxique contenant des alcaloïdes puissants (hyoscyamine, scopolamine, atropine), dont l'ingestion même en petite quantité peut provoquer une intoxication grave. La gestion repose sur l'arrachage manuel avec gants, avant la montée en graines, et sur le fauchage mécanique pour les surfaces étendues. Les résidus ne doivent pas être compostés ni brûlés (fumées toxiques), mais regroupés en tas isolés jusqu'à leur dégradation.		

Les prospections de cette année ont également permis d'observer plusieurs **espèces exotiques envahissantes potentielles et à surveiller** déjà mentionnées lors de l'étude menée en 2024 pour la restauration de la dune du port d'échouage de Pornichet par Dervenn Conseils & Ingénierie. Il s'agit de l'Érigéron du Canada (*Erigeron canadensis*), du Sénéçon du Cap (*Senecio inaequidens*) et de l'Onagre à sépales rouges (*Oenothera glazioviana*).

**Enjeu fort**

Une plante protégée au niveau nationale et deux Espèce Exotique Envahissante avérées ont été observées sur le site d'étude.

## ANNEXES :

### Méthodologies employées

### Calendrier des inventaires

Tableau 3 : Calendrier et météorologie des inventaires

Objet	Date	Complément	Météorologie	Intervenant
Habitats-Flore				
Période précoce	30/04/2025	■	■	MLQ
Période optimale	16/06/2025	■	■	MLQ
Période tardive	21/08/2025	■	■	MLQ

### Protocoles des inventaires

#### 1.4. Flore et Habitats naturels

Les espèces patrimoniales et/ou protégées ont été activement recherchées par des passages à diverses périodes pour une expertise exhaustive.

Pour ce faire, 3 visites ont été réalisées : à la période précoce (fin avril), à la période optimale (mi-juin) et à la période tardive (mi-août).

Durant chacune des visites l'expertise s'appuie sur plusieurs angles d'approche :

- ▶ Les espèces patrimoniales sont recherchées activement et précisément localisées s'il en est détecté.
- ▶ Les ensembles homogènes sont identifiés pour effectuer des relevés par habitat cohérent (approche habitats).
- ▶ Les espèces invasives sont recherchées et précisément localisées.
- ▶ Les espèces indicatrices de zones humides sont recherchées. Si elles sont présentes, des relevés sont effectués pour vérifier si celles-ci sont dominantes ou non et pour délimiter ainsi les éventuelles zones humides.

Pour relever les habitats, l'expert botaniste visite d'abord le périmètre pour identifier les zonages cohérents et définit les entités homogènes. L'état de conservation de chaque habitat est commenté sur site par l'expert sur un outil numérique portatif conçu spécifiquement pour les expertises de SCE (application NAOPAD) permettant de géoréférencer et sécuriser la donnée immédiatement.

Une liste exhaustive des espèces floristiques par habitat est réalisée mais une attention particulière est portée à la recherche des espèces patrimoniales, caractéristiques des zones humides, et exotiques envahissantes.

L'ensemble des espèces observées est présenté sous la forme d'un tableau avec : nom d'espèce, patrimonialité, le caractère humide selon les annexes de l'arrêté ministériel du 24 juin 2008, le caractère invasif selon les listes réalisées par le Conservatoire Botanique National.

Les espèces patrimoniales et exotiques envahissantes sont géolocalisées sur le terrain. Les premières sont ensuite présentées et hiérarchisées selon leurs différents statuts, locaux, régionaux, nationaux (protégées, listes rouges, espèces déterminantes...).

Les habitats naturels sont cartographiés sur la base de la codification Corine Biotopes. SCE dispose par ailleurs d'un outil SIG qui associe automatiquement les habitats Corine Biotope à leur **éventuel caractère de zone humide** selon les annexes de l'arrêté du 24 juin 2008. Cet outil relie également ces habitats à leur éventuelle correspondance aux **habitats d'intérêt communautaire**, figurant en annexe I de la Directive 92/43/CEE « Habitats, faune, flore ».

### Liste des espèces végétales recensées

Habitat	Nom latin	Nom français	DE	DZ	PN	PR	LRN	LRR	EEE Nat.	EEE Rég.
Dunes blanches	<i>Ammophila arenaria</i>	Oyat des sables, Ammophile des sables, Oyat, Chiendent marin, Roseau des sables, Gourbet	-	-	-	-	LC	LC	-	-
	<i>Anisantha rigida</i>	Brome raide, Anisanthe raide, Brome rigide, Brome d'Husnot	-	-	-	-	LC	DD	-	-
	<i>Aristolochia clematitis</i>	Aristolochie clématite, Poison de terre	-	-	-	-	LC	LC	-	-
	<i>Barbarea verna</i>	Barbarée printanière, Barbarée du printemps, Barbarée précoce, Cresson de jardin	-	-	-	-	LC	DD	-	-
	<i>Cakile maritima</i>	Caquillier maritime, Cakilier, Roquette de mer	-	-	-	-	LC	LC	-	-
	<i>Chenopodium album</i>	Chénopode blanc, Senousse	-	-	-	-	LC	LC	-	-
	<i>Convolvulus arvensis</i>	Liseron des champs, Vrillée, Petit liseron	-	-	-	-	LC	LC	-	-
	<i>Convolvulus soldanella</i>	Liseron soldanelle, Liseron des dunes	-	-	-	-	LC	LC	-	-
	<i>Cuscuta campestris</i>	Vermicelle	-	-	-	-	NA	-	-	-
	<i>Erigeron canadensis</i>	Érigéron du Canada, Conyze du Canada, Vergerette du Canada	-	-	-	-	NA	-	-	IP2
	<i>Eryngium maritimum</i>	Panicaut maritime, Panicaut de mer, Chardon des dunes, Chardon bleu, Panicaut des dunes	-	-	-	-	LC	LC	-	-
	<i>Euphorbia paralias</i>	Euphorbe maritime, Euphorbe des dunes, Euphorbe du littoral, Euphorbe des sables, Euphorbe paralias	-	-	-	-	LC	LC	-	-
	<i>Hypochaeris radicata</i>	Porcelle enracinée, Salade-de-porc	-	-	-	-	LC	LC	-	-
	<i>Lagurus ovatus</i>	Lagure ovale, Lagure queue-de-lièvre, Gros-minet, Queue-de-lièvre	-	-	-	-	LC	-	-	-
	<i>Leymus arenarius</i>	Leyme des sables, Seigle de mer, Grand Oyat, Élyme des sables	-	-	NV1	-	LC	-	-	IP5
	<i>Matthiola sinuata</i>	Matthiôle sinuée, Matthiôle à feuilles sinuées	-	-	-	-	LC	LC	-	-
	<i>Medicago arabica</i>	Luzerne d'Arabie, Luzerne maculée, Luzerne tachetée	-	-	-	-	LC	LC	-	-
	<i>Oenothera glazioviana</i>	Onagre à sépales rouges	-	-	-	-	NA	-	-	AS2
	<i>Phleum arenarium</i>	Fléole des sables	-	-	-	-	LC	LC	-	-
	<i>Quercus ilex</i>	Chêne vert, yeuse	-	-	-	-	LC	LC	-	-
<i>Senecio inaequidens</i>	Séneçon du Cap, Séneçon à dents inégales, Séneçon sud-africain, Séneçon à feuilles étroites, Séneçon d'Harvey	-	-	-	-	NA	-	OUI	IP2	
<i>Setaria italica</i>	Sétaire d'Italie, Millet des oiseaux	-	-	-	-	NA	LC	-	-	
<i>Trifolium</i>	Trèfle	-	-	-	-	-	-	-	-	

	<i>Umbilicus rupestris</i>	Ombilic rupestre, Nombri-de-Vénus, Oreille-d'abbé, Ombilic des rochers	-	-	-	-	LC	LC	-	-
	<i>Vulpia fasciculata</i>	Vulpie fasciculée, Vulpie à une seule glume, Vulpie à une glume	-	-	-	-	LC	LC	-	-
	<i>Xanthium orientale subsp. orientale</i>	Lampourde d'Orient, Lampourde à gros fruits	-	-	-	-	NA	-	-	-
Pelouses de parcs	<i>Bellis perennis</i>	Pâquerette vivace, Pâquerette	-	-	-	-	LC	LC	-	-
	<i>Chenopodium album</i>	Chénopode blanc, Senousse	-	-	-	-	LC	LC	-	-
	<i>Convolvulus arvensis</i>	Liseron des champs, Vrillée, Petit liseron	-	-	-	-	LC	LC	-	-
	<i>Datura stramonium</i>	Datura, stramoine	-	-	-	-	NA	-	-	IA2i
	<i>Digitaria sanguinalis</i>	Digitaire sanguine, Digitaire commune	-	-	-	-	LC	LC	-	-
	<i>Echinochloa crus-galli</i>	Échinochloa pied-de-coq, Échinochloé Pied-de-coq, Pied-de-coq, Panic pied-de-coq	-	-	-	-	LC	LC	-	-
	<i>Hordeum murinum</i>	Orge sauvage, Orge queue-de-rat, Orge des rats	-	-	-	-	LC	LC	-	-
	<i>Malva sylvestris</i>	Mauve sylvestre, Grande mauve, Mauve sauvage	-	-	-	-	LC	LC	-	-
	<i>Medicago arabica</i>	Luzerne d'Arabie, Luzerne maculée, Luzerne tachetée	-	-	-	-	LC	LC	-	-
	<i>Phacelia</i>	Phacélie	-	-	-	-	-	-	-	-
	<i>Portulaca oleracea</i>	Pourpier potager, Pourpier rouge	-	-	-	-	LC	-	-	-
	<i>Senecio vulgaris</i>	Séneçon commun, Séneçon vulgaire	-	-	-	-	LC	LC	-	-
	<i>Solanum nigrum</i>	Morelle noire	-	-	-	-	LC	LC	-	-
	<i>Sonchus oleraceus</i>	Laiteron potager, Laiteron lisse, Laiteron maraîcher	-	-	-	-	LC	LC	-	-
Jardins	<i>Ammophila arenaria</i>	Oyat des sables, Ammophile des sables, Oyat, Chiendent marin, Roseau des sables, Gourbet	-	-	-	-	LC	LC	-	-
	<i>Anisantha madritensis</i>	Anisanthe de Madrid, Brome de Madrid	-	-	-	-	LC	LC	-	-
	<i>Aristolochia clematitis</i>	Aristolochie clématite, Poison de terre	-	-	-	-	LC	LC	-	-
	<i>Avena fatua</i>	Avoine folle, Folle avoine	-	-	-	-	LC	LC	-	-
	<i>Centranthus ruber</i>	Centranthe rouge, Valériane rouge, Lilas d'Espagne	-	-	-	-	LC	-	-	-
	<i>Convolvulus soldanella</i>	Liseron soldanelle, Liseron des dunes	-	-	-	-	LC	LC	-	-
	<i>Crithmum maritimum</i>	Crithme maritime, Criste marine, Fenouil marin, Perce-pierre, Casse-pierre	-	-	-	-	LC	LC	-	-
	<i>Cytisus scoparius</i>	Cytise à balais, Genêt à balais, Sarothamne à balais, Juniesse	-	-	-	-	LC	LC	-	-
	<i>Erigeron canadensis</i>	Érigéron du Canada, Conyze du Canada, Vergerette du Canada	-	-	-	-	NA	-	-	IP2
	<i>Eryngium maritimum</i>	Panicaut maritime, Panicaut de mer, Chardon des dunes, Chardon bleu, Panicaut des dunes	-	-	-	-	LC	LC	-	-
	<i>Euphorbia amygdaloides</i>	Euphorbe faux amandier, Euphorbe des bois, Herbe à la faux	-	-	-	-	LC	LC	-	-
	<i>Ficus carica</i>	Figuier d'Europe	-	-	-	-	LC	-	-	-
	<i>Lagurus ovatus</i>	Lagure ovale, Lagure queue-de-lièvre, Gros-minet, Queue-de-lièvre	-	-	-	-	LC	-	-	-
	<i>Picris hieracioides</i>	Picride fausse épervière, Picride épervière, Herbe-aux-vermisseaux, Picris fausse	-	-	-	-	LC	LC	-	-

		épervière	-	-	-	-	NA	-	-	AS5
	<i>Rosa rugosa</i>	Rosier rugueux	-	-	-	-	NA	-	-	AS5
	<i>Senecio inaequidens</i>	Séneçon du Cap, Séneçon à dents inégales, Séneçon sud-africain, Séneçon à feuilles étroites, Séneçon d'Harvey	-	-	-	-	NA	-	OUI	IP2
Plates-bandes	<i>Acer platanoides</i>	Érable plane, Plane, Aserau	-	-	-	-	LC	-	-	-
	<i>Acer pseudoplatanus</i>	Érable sycomore, Grand Érable, Érable faux platane	-	-	-	-	LC	-	-	IP5
	<i>Ammophila arenaria</i>	Oyat des sables, Ammophile des sables, Oyat, Chiendent marin, Roseau des sables, Gourbet	-	-	-	-	LC	LC	-	-
	<i>Anisantha madritensis</i>	Anisanthe de Madrid, Brome de Madrid	-	-	-	-	LC	LC	-	-
	<i>Avena fatua</i>	Avoine folle, Folle avoine	-	-	-	-	LC	LC	-	-
	<i>Carduus acanthoides</i>	Chardon faux acanthe	-	-	-	-	NA	-	-	-
	<i>Cytisus scoparius</i>	Cytise à balais, Genêt à balais, Sarothamne à balais, Juniesse	-	-	-	-	LC	LC	-	-
	<i>Dactylis glomerata</i>	Dactyle aggloméré, Pied-de-poule	-	-	-	-	LC	LC	-	-
	<i>Geranium rotundifolium</i>	Géranium à feuilles rondes, Mauvette	-	-	-	-	LC	LC	-	-
	<i>Hedera helix</i>	Lierre grim pant, Herbe de saint Jean, Lierre commun	-	-	-	-	LC	LC	-	-
	<i>Helminthotheca echioides</i>	Picride fausse vipérine, Helminthothèque fausse vipérine, Picris fausse vipérine	-	-	-	-	LC	LC	-	-
	<i>Hordeum murinum</i>	Orge sauvage, Orge queue-de-rat, Orge des rats	-	-	-	-	LC	LC	-	-
	<i>Pinus sylvestris</i>	Pin sylvestre	-	-	-	-	LC	-	-	-
	<i>Plantago lanceolata</i>	Plantain lancéolé, Petit plantain, Herbe Caroline, Ti-plantain	-	-	-	-	LC	LC	-	-
<i>Trifolium repens</i>	Trèfle rampant, Trèfle blanc, Trèfle de Hollande	-	-	-	-	LC	LC	-	-	
<i>Veronica arvensis</i>	Véronique des champs, Velvete sauvage	-	-	-	-	LC	LC	-	-	
<i>Vicia sativa</i>	Vesce cultivée, Vesce cultivée, Poisette	-	-	-	-	NA	LC	-	-	
Zones rudérales	<i>Acer pseudoplatanus</i>	Érable sycomore, Grand Érable, Érable faux platane	-	-	-	-	LC	-	-	IP5
	<i>Amaranthus hybridus</i>	Amarante hybride, Brède pariétaire	-	-	-	-	NA	-	-	-
	<i>Anisantha madritensis</i>	Anisanthe de Madrid, Brome de Madrid	-	-	-	-	LC	LC	-	-
	<i>Anthriscus caucalis</i>	Anthriscus commun, Cerfeuil sauvage, Persil sauvage	-	-	-	-	LC	LC	-	-
	<i>Atocion armeria</i>	Silène armérie, Silène à bouquets, Atocion armérie	-	-	-	-	LC	-	-	-
	<i>Avena fatua</i>	Avoine folle, Folle avoine	-	-	-	-	LC	LC	-	-
	<i>Baccharis halimifolia</i>	Baccharis à feuilles d'Halimium, Baccharide à feuilles d'Halimium, Séneçon en arbre	-	-	-	-	NA	-	OUI	IA1i/A3i
	<i>Carduus acanthoides</i>	Chardon faux acanthe	-	-	-	-	NA	-	-	-
	<i>Carduus crispus</i>	Chardon crépu	-	-	-	-	LC	LC	-	-
	<i>Centranthus ruber</i>	Centranthe rouge, Valériane rouge, Lilas d'Espagne	-	-	-	-	LC	-	-	-
	<i>Chenopodium album</i>	Chénopode blanc, Senousse	-	-	-	-	LC	LC	-	-
	<i>Cirsium vulgare</i>	Cirse commun, Cirse à feuilles lancéolées, Cirse lancéolé	-	-	-	-	LC	LC	-	-
	<i>Convolvulus arvensis</i>	Liseron des champs, Vrillée, Petit liseron	-	-	-	-	LC	LC	-	-
	<i>Crithmum maritimum</i>	Crithme maritime, Criste marine, Fenouil marin, Perce-pierre,	-	-	-	-	LC	LC	-	-

	Casse-pierre										
	<i>Dactylis glomerata</i>	Dactyle aggloméré, Pied-de-poule	-	-	-	-	LC	LC	-	-	
	<i>Diplotaxis tenuifolia</i>	Diplotaxe à feuilles ténues, Diplotaxe à feuilles étroites, Roquette sauvage, Diplotaxe vulgaire, Roquette jaune, Diplotaxis à feuilles ténues	-	-	-	-	LC	LC	-	-	
	<i>Erigeron canadensis</i>	Érigéron du Canada, Conyze du Canada, Vergerette du Canada	-	-	-	-	NA	-	-	-	IP2
	<i>Euphorbia peplus</i>	Euphorbe péplus, Euphorbe des jardins, Euphorbe omblette, Ésule ronde	-	-	-	-	LC	LC	-	-	
	<i>Ficus carica</i>	Figuier d'Europe	-	-	-	-	LC	-	-	-	
	<i>Geranium robertianum</i>	Géranium herbe-à-Robert, Géranium Robert, Herbe tangué	-	-	-	-	LC	LC	-	-	
	<i>Hedera helix</i>	Lierre grim pant, Herbe de saint Jean, Lierre commun	-	-	-	-	LC	LC	-	-	
	<i>Lactuca virosa</i>	Laitue vireuse, Laitue sauvage	-	-	-	-	LC	LC	-	-	
	<i>Lagurus ovatus</i>	Lagure ovale, Lagure queue-de-lièvre, Gros-minet, Queue-de-lièvre	-	-	-	-	LC	-	-	-	
	<i>Leucanthemum vulgare</i>	Marguerite commune	-	-	-	-	DD	LC	-	-	
	<i>Linaria vulgaris</i>	Linaire commune	-	-	-	-	LC	LC	-	-	
	<i>Pastinaca sativa</i>	Panais cultivé, Pastinaciel	-	-	-	-	LC	DD	-	-	
	<i>Plantago lanceolata</i>	Plantain lancéolé, Petit plantain, Herbe Caroline, Ti-plantain	-	-	-	-	LC	LC	-	-	
	<i>Polypodium vulgare</i>	Polypode commun, Réglisse des bois, Polypode vulgaire	-	-	-	-	LC	LC	-	-	
	<i>Populus alba</i>	Peuplier blanc	-	-	-	-	LC	-	-	-	IP5
	<i>Pteridium aquilinum</i>	Ptérion aigle, Fougère à l'aigle, Fougère aigle, Fougère commune, Ptéride aquiline	-	-	-	-	LC	LC	-	-	
	<i>Salix aurita</i>	Saule à oreillettes, Petit marsault	-	-	-	-	LC	LC	-	-	
	<i>Salix repens</i>	Saule rampant, Saule à feuilles étroites	-	-	-	-	LC	LC	-	-	
	<i>Senecio inaequidens</i>	Séneçon du Cap, Séneçon à dents inégales, Séneçon sud-africain, Séneçon à feuilles étroites, Séneçon d'Harvey	-	-	-	-	NA	-	OUI	-	IP2
	<i>Smyrniolum olusatrum</i>	Maceron cultivé, Maceron, Gros persil	-	-	-	-	LC	LC	-	-	
	<i>Umbilicus rupestris</i>	Ombilic rupestre, Nombri-de-Vénus, Oreille-d'abbé, Ombilic des rochers	-	-	-	-	LC	LC	-	-	
Haie horticole	<i>Malva sylvestris</i>	Mauve sylvestre, Grande mauve, Mauve sauvage	-	-	-	-	LC	LC	-	-	
	<i>Ulmus minor</i>	Orme mineur, Petit orme, Orme cilié, Orme champêtre, Ormeau	-	-	-	-	LC	LC	-	-	

RE : Espèces disparues au niveau régional

CR : Espèces en danger critique et non présumées disparues

EN : Espèces en danger

VU : Espèces vulnérables

NT : Espèces quasi-menacées

LC : Espèces de préoccupation mineure

DD : Espèces pour lesquelles les données sont déficientes

Invasive CBNB

IA1 : Plantes présentant un caractère envahissant avéré et concurrençant des espèces indigènes

IA2 : Plantes ayant un caractère envahissant avéré et causant des problèmes graves à la santé humaine

IA3 : Plantes présentant un caractère envahissant avéré et causant des préjudices à certaines activités économiques

IP1 : Plantes non signalées à l'état sauvage dans le territoire considéré mais invasives avérées dans un département directement limitrophe et qui représentent un risque d'apparition prochaine

IP2 : Plantes ayant un caractère envahissant avéré uniquement à l'intérieur de communautés végétales fortement anthropisées et qui présentent un caractère envahissant (avec impact sur la biodiversité locale) ailleurs dans le domaine biogéographique

IP3 : Plantes ayant tendance au développement d'un caractère envahissant et causant des problèmes graves à la santé humaine

IP4 : Plantes à tendance au développement d'un caractère envahissant et qui présentent un caractère envahissant ailleurs dans le domaine biogéographique

IP5 : Plantes ayant tendance au développement d'un caractère envahissant

DZ : CONSEIL SCIENTIFIQUE REGIONAL du PATRIMOINE NATUREL. Inventaire ZNIEFF en Bretagne. Liste des espèces déterminantes.

PR : Arrêté du 23 juillet 1987 relatif à la liste des espèces végétales protégées en Bretagne complétant la liste nationale

PN : Arrêté interministériel du 20 janvier 1982 relatif à la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire (dernière modification le 23 mai 2013)

LRR : QUERE E., MAGNANON S., BRINDEJONC O., 2015. Liste rouge de la flore vasculaire de Bretagne - Evaluation des menaces selon la méthodologie et la démarche de l'UICN. DREAL Bretagne / Conseil régional de Bretagne / FEDER Bretagne. Brest : Conservatoire botanique national de Brest, 44 p. & annexes.

LRN : UICN France, FCBN, AFB & MNHN, 2018. La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Flore vasculaire de France métropolitaine. Paris, France

EEE MULLER S. (coord.), 2004. Plantes invasives en France. Muséum national d'histoire naturelle, Paris (patrimoine naturel, Nat. 62) 168 p.

EEE QUERE E., GESLIN J., 2016. Liste des plantes vasculaires invasives de Bretagne. DREAL Bretagne, Région Bretagne.

Rég. Conservatoire botanique national de Brest, 27 p. + annexes

Catégories de menace (UICN)



**sce**

Aménagement  
& environnement

[www.sce.fr](http://www.sce.fr)

GROUPE KERAN